



Seul le prononcé fait foi

Séance solennelle
de la Chambre régionale des comptes
Auvergne-Rhône-Alpes



Mercredi 12 février 2025



Allocution de M. Philippe JAMIN

Vice-président de la chambre régionale des comptes Auvergne-
Rhône-Alpes

*« Monsieur le Premier président,
Madame la préfète de la région Auvergne Rhône-Alpes,
Messieurs les présidents des conseils départementaux du Rhône et de la Loire,
Monsieur le vice-président du conseil départemental de l'Ardèche,
Madame la Première adjointe au maire de Lyon,
Monsieur le Vice-président de la métropole de Lyon,
Messieurs les maires de Vienne, Grenoble, Annecy, Villeurbanne, Limonest et
Chomérac,
Mesdames et messieurs les premiers présidents et présidents de chambre des cours
d'appel judiciaires et administrative,
Mesdames et messieurs les procureurs généraux,
Madame et monsieur les présidents de tribunaux administratifs,
Monsieur le Recteur de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes, recteur de
l'académie de Lyon,
Monsieur le directeur régional des finances publiques, Monsieur le directeur
départemental des finances publiques de l'Ain,
Monsieur le président de l'université de Savoie Mont Blanc,*

*Madame la directrice l'institut régional d'administration de Lyon,
Messieurs les représentants des universités de Lyon I et Lyon III,
Madame la directrice régionale de la Banque de France,
Monsieur le président de la chambre régionale des métiers et de l'artisanat,*

*Mesdames et Messieurs en vos titres et qualités,
Chères et chers collègues,*

Mesdames et Messieurs les hautes autorités civiles, judiciaires et militaires, la chambre vous remercie de lui faire l'honneur d'assister à cette audience solennelle à caractère particulier puisqu'elle marque également l'installation de sa nouvelle présidente.

Monsieur le Premier président, votre déplacement à Lyon montre encore une fois tout l'intérêt que vous portez aux chambres régionales des comptes et, en l'espèce, à la nôtre. Croyez que les magistrats et les fonctionnaires de la chambre sont très sensibles à votre présence aujourd'hui.

Madame la secrétaire générale, veuillez donner lecture du procès-verbal de la dernière audience solennelle ».

« Madame Barbara FALK, vous succédez à Bernard LEJEUNE qui, le 10 octobre 2024, a accédé aux hautes fonctions de président de chambre à la Cour des comptes.

Madame la Présidente, contrairement à vos prédécesseurs, vous n'arrivez pas de loin. Pour les connaisseurs des lieux, vous passez de la rue de la Villette au boulevard Vivier Merle, soit un déplacement, tout au plus, de quelques centaines de mètres.

Là n'est pourtant pas la seule différence. Vos éminentes fonctions de directrice régionale de la Banque des Territoires Auvergne-Rhône-Alpes vous ont conduite – pendant près de trois ans – à arpenter notre ressort, vous permettant ainsi d'acquérir une connaissance très fine de ses acteurs et de ses enjeux.

Votre arrivée à la chambre vient clore un cycle de près de sept ans en dehors des juridictions financières, au cours desquelles vous aurez également exercé d'importantes responsabilités au sein de l'administration territoriale de l'État (en qualité de directrice de cabinet du préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur) mais également des collectivités territoriales (comme directrice générale des services de l'Eurométropole de Metz).

Ces expériences riches et diversifiées constitueront pour vous, à n'en pas douter, un atout précieux dans le pilotage de cette chambre.

Les juridictions financières ont connu bien des évolutions depuis votre départ de la Cour des comptes, en 2018. Le projet « JF2025 », initié par le Premier président, a profondément modifié nos modes de fonctionnement et nos productions, désormais plus en phase avec les exigences de l'action publique et les attentes des citoyens.

La chambre régionale des comptes Auvergne-Rhône-Alpes a ardemment pris part à ces évolutions et obtenu des résultats particulièrement significatifs, comme vous avez déjà pu le constater.

C'est une juridiction jeune et dynamique, majoritairement féminine, fière à juste titre de ses résultats, qui – comme vous, il y a quelques années, avec la création du Centre d'Appui Métier, instrument au service de l'ensemble des juridictions financières – n'hésite jamais à se confronter à la nouveauté, à faire preuve d'agilité, pour être toujours utile. Chacun de ses membres, quel que soit son statut, ses responsabilités ou ses compétences, aura à cœur de vous en faire la démonstration au quotidien.

Je sais que vous serez attentive à la situation de tous, comme à la qualité des relations que la chambre doit entretenir avec l'ensemble de ses interlocuteurs. Je sais également que vous serez exigeante quant à la qualité de nos productions et du service que nous rendons au citoyen.

Madame la Présidente, je voudrais maintenant terminer mon propos en vous souhaitant très sincèrement, au nom de tous les magistrats et personnels, une excellente installation dans cette belle chambre régionale des comptes et un plein succès dans l'exercice de vos nouvelles et hautes responsabilités ».